

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26,—	13,20	6,70	2,40
ÉTRANGER:	45,—	23,—	13,—	4,50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Pétites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., occaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Agence Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Débat sur l'amnistie

Dans la conjoncture internationale présente, la France doit pouvoir s'attacher sans être affaiblie par des discussions intestines. Il importe donc d'éliminer au plus tôt les foyers d'amertume et de haine que ne manque jamais d'allumer l'injustice lorsqu'on ne sait pas saisir l'occasion de la réparer. Les débats de l'Assemblée nationale montrent, hélas ! à quel point cette préoccupation est étrangère à l'esprit d'une partie de ses membres.

Ces lignes à la fois justes et généreuses sont extraites d'un article du pasteur Marc Bœgner publié dans le « Figaro » sous le titre « Entre la clémence et l'iniquité ». Elles définissent fort bien les données du problème de l'amnistie qui fait l'objet actuel des débats de la Chambre française. Ce débat soulève, tant dans le pays qu'au delà des frontières, un indéniable malaise. L'étranger, en particulier, a toujours eu la conviction que la France, traditionnellement, était ouverte au plus large libéralisme dans le domaine de la pensée. Elle a traversé certes maintes crises intérieures au cours desquelles ses diverses « familles spirituelles » se sont vivement combattus les unes les autres. A la suite de ces crises, il était sans doute inévitable que le parti qui avait pris le dessus se montrât intransigeant. Mais, plus tard, devant la nécessité de reconstruire, on en revint toujours à la réconciliation nationale.

Henri IV, Napoléon Ier, Louis XVIII qui furent, tous, pourtant des souverains absolus permirent à leurs adversaires de rentrer dans la communauté française. C'était, de leur part, plus qu'un acte de générosité: un geste de sagesse politique. La Quatrième République, seule, ne semble pas disposée à accomplir un tel geste. Elle se réclame pourtant, plus qu'aucun des régimes qui l'ont précédée, de la liberté et de la justice. Mais vraisemblablement son pouvoir ne se sent pas assez fort pour « réaliser ses postulats ».

Comme on l'a déjà dit bien des fois, il n'a jamais été question de faire bénéficier de l'amnistie les délateurs, les terroristes et les traîtres. Il s'agit seulement de reconnaître, ce qui est un fait d'évidence pour toute personne non-prévenue et ce qui, ces dernières années, est venu au jour à la lumière de documents irréfutables, que les Français — extrêmement nombreux — qui ont collaboré avec le maréchal Pétain — dont le régime avait reçu la sanction parlementaire et qui était reconnu au début aussi bien des Etats-Unis que de l'Union soviétique — n'ont point commis le crime de trahison et, de ce fait, n'ont mérité ni les peines de prison et parfois de mort auxquelles une justice hâtive, arbitraire et passionnée les ont condamnés, ni non plus celles d'« indignité nationale » qui les retranchent de la communauté.

Ce projet d'amnistie, élaboré par le garde des sceaux, M. René Mayer, ne concerne que les « peines mineures ». Il est, en fait, bien timide. Et pourtant, l'Assemblée nationale le met en morceaux. L'on voit, en particulier, les socialistes qui, par ailleurs, ne craignent pas de demander la grâce de certaines créatures d'Ho-Chi-Minh, l'auteur du massacre des soldats français d'Indochine, se ruent contre le projet. Pourquoi tant d'oppositions haineuses ? La réponse, il faut la demander encore à l'article du pasteur Bœgner.

Les préoccupations personnelles alléguent à certains discours, et le tonci des élections prochaines porte atteinte à l'objectivité. Certes, on saura, le moment venu, se poser en champion de la justice. Il ne sera pas difficile d'induire en erreur des électeurs mal informés sur l'exacte portée du projet de loi. On aura simplement refusé de réhabiliter des traîtres et des criminels ! On aura défendu la Résistance à quoi tout ce projet inflige, assure-t-on, un inacceptable affront ! Mais, du même coup, on aura empêché le parti voisin de se poser seul en gardien de la justice et les non-amnistiés d'aujourd'hui ne seront plus à craindre comme les concurrents de demain.

Croit-on sauver ainsi l'honneur de la Résistance ?

Au cours du débat, un député, appartenant au R.P.F., M. Louis Terrenoire

noir, a demandé, par voie de motion, la libération du maréchal Pétain. Encore sa motion était-elle conçue en termes prudents et M. Terrenoire n'osa-t-il pas donner son titre de maréchal à celui qui reste cependant le vainqueur de Verdun. Elle fut repoussée par 466 voix contre 98. Pour l'occasion, l'ancienne majorité tripartite formée des républicains populaires, des socialistes et des communistes, se reforma en une véritable « Sainte-Alliance » pour l'occupation des positions acquises au lendemain de la libération. Au motionnaire qui énonçait cette vérité de bon sens qu'un vieillard de 95 ans n'était plus dangereux pour personne et que le régime s'honorait en le laissant finir ses jours en liberté, M. Daniel Mayer — un des chefs de file du parti socialiste, homonyme du garde des sceaux — répondit que ce qui serait dangereux, ce serait les manifestants qui se grouperaient autour de Pétain redevenu libre.

Il fut un temps — l'affaire Dreyfus — où les socialistes français auraient rougi de professer cette opinion. Pour eux alors, seule la question de la justice individuelle comptait. Les voici ralliés à la thèse de la Raison d'Etat. Cette thèse est d'autant plus fragile, en l'espèce, que comme le dit le pasteur Bœgner, c'est la prolongation de l'injustice qui « va allumer de nouveaux foyers d'amertume et de haine ». Il est de l'intérêt même de la Quatrième République de respecter la liberté d'opinion.

René BRAICHER.

P.-S. Dans l'impossibilité où je me trouve de répondre individuellement à tous les messages que de si nombreux lecteurs — ainsi que tant de bons confrères — m'ont adressés à l'occasion de mon élection à la présidence de la Presse suisse, je leur adresse ici à tous mes sincères remerciements. Il est précieux et réconfortant pour un journaliste de se sentir ainsi en communion avec ceux qui le lisent.

LES BESOINS DU RÉARMEMENT FRANÇAIS DANS LE CADRE DU PLAN JULES MOCH

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Le réarmement de la France pose d'innombrables problèmes techniques qui méritent un éclaircissement, le premier est celui de cadres, officiers et sous-officiers dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont cruellement défaut. Depuis la fin des hostilités, en effet, la politique de déflation militaire, l'épuration massive consécutive à la libération, les sacrifices sanglants enfin imposés par la guerre d'Indochine, ont diminué considérablement le nombre des militaires de carrière.

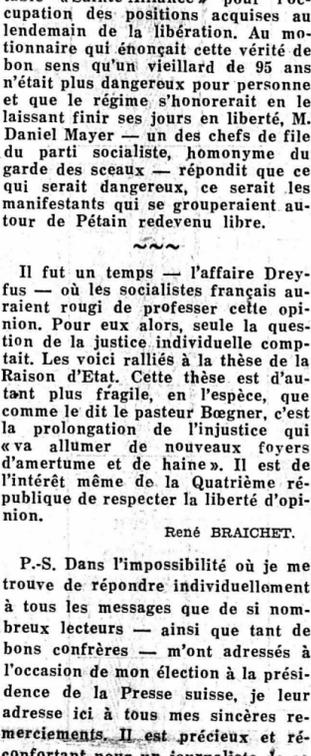
**Former des cadres**

Le recrutement a été également très insuffisant et alors qu'autrefois toute une élite de jeunes Français aspirait au métier des armes, c'est tout juste, aujourd'hui, si les grandes écoles spécialisées peuvent faire le plein de leur promotion. Cela peut paraître inconcevable pour une vieille

## Autour d'un départ qui fait beaucoup de bruit

### Les dirigeants soviétiques ont-ils voulu retirer Maurice Thorez du circuit politique français ?

(Lire notre information en dernières dépêches)



Maurice Thorez et sa femme, photographiés dans l'ambulance qui les conduisait à l'aérodrome d'Orly où ils étaient attendus par un avion russe...

## Encore une catastrophe aérienne

### Un avion canadien s'est écrasé hier soir dans les Alpes françaises

L'appareil, qui est tombé dans le massif de l'Obiou (Isère), avait 58 personnes à bord

LYON, 14 (A.F.P.). — Un avion a percuté lundi soir vers 19 heures dans le massif de l'Obiou, à environ 15 km. à l'ouest du village de Corps (Isère). D'après les témoignages des habitants, ceux-ci ont entendu le vrombissement d'un avion, puis deux explosions qui ont été suivies d'un incendie. Des caravanes de secours sont parties de l'Isère et des Hautes-Alpes vers le lieu de l'accident, mais ne pourront vraisemblablement l'atteindre avant trois ou quatre heures de marche.

On apprend en même temps qu'un appareil canadien de la Curtiss Rees avait quitté Rome à 14 h. 15 et devait arriver à Orly à 19 h. 25. L'appareil n'est pas

arrivé. L'avion transportait 51 passagers et 7 membres d'équipage.

### L'avion transportait des pèlerins

ROME, 14 (Reuter). — On apprend que le « Skymaster » qui est tombé dans les Alpes françaises transportait 50 pèlerins canadiens. Le ministre canadien à Rome, M. Jean Desj, a déclaré lundi soir qu'il n'était pas sûr si l'appareil qui est tombé était bien celui qui était destiné au transport des pèlerins.

(Lire la suite en dernières dépêches)

## NATIONALISME TRAVAILLISTE

### Le cabinet britannique s'en prend au plan Pleven

après avoir énoncé de nouveau ses griefs contre le Conseil de l'Europe

LONDRES, 13 (Reuter). — M. Ernest Davies, sous-secrétaire aux affaires étrangères, a ouvert lundi à la Chambre des communes un débat sur le Conseil de l'Europe.

Il a dit que la Grande-Bretagne n'est pas en mesure d'approuver des propositions prévoyant la constitution d'une armée européenne et d'un ministère européen de la défense.

Le gouvernement britannique ne peut adhérer à une fédération constitutionnelle quelconque de l'Europe.

En revanche, la Grande-Bretagne est résolue à collaborer avec les pays d'Europe au moyen d'organisations appropriées, y compris le Conseil de l'Europe.

### Les compétences du Conseil de l'Europe

M. Davies a parlé ensuite des fonctions du Conseil de l'Europe. La Grande-Bretagne est d'avis que le comité des ministres devrait appuyer la collaboration entre les gouvernements sur chaque domaine où aucune autre organisation quelconque n'a d'influence. L'Assemblée consultative doit constituer un forum pour toute libre discussion. Elle ne doit pas être transformée en une corporation parlementaire qui pourrait contraindre les gouvernements à accepter ses avis.

On a accusé le gouvernement britannique de ne pas se montrer très enthousiaste à l'égard du Conseil de l'Europe. La Grande-Bretagne s'efforce cependant d'introduire le Conseil de l'Europe dans le cadre de la collaboration européenne afin que cet organisme puisse jouer son rôle et ne pas empêcher l'activité de toute autre organisation. Le Conseil de l'Europe ne peut pas avoir le monopole de la collaboration continentale.

### Contre le plan Pleven

Après avoir répété les critiques déjà connues contre le plan Schuman, l'orateur en vient au plan Pleven qui ne trouve pas grâce davantage aux yeux du cabinet britannique.

La Grande-Bretagne, a-t-il dit, n'est pas à même d'approuver les propositions qui ont été présentées en ce qui concerne la création d'une armée européenne et le poste de ministre européen de la défense.

Les forces armées des puissances du

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

## LES ÉLÉMENTS DÉCHAINÉS EN PAYS NEUCHÂTELOIS

### La crue des rivières et une pluie torrentielle provoquent des dégâts dans tout le canton

Au Val-de-Travers, le niveau de l'Areuse qui avait baissé dans le courant de la journée est remonté hier soir - Le Doubs déborde lui aussi et cause de graves inondations



Un convoi du R.V.T., conduit par une locomotive à vapeur, traverse la nappe d'eau entre Fleurier et Môtiers. (Phot. A. Hiltbrunner, Fleurier)

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Dimanche soir, le ciel étoilé laissait présager une fin prochaine des « hostilités ». Mais, lundi matin et durant tout le jour, la pluie tomba de plus belle.

Si l'inondation s'est quelque peu résorbée, elle demeure encore sérieuse. Plusieurs caves continuaient à être sous l'eau.

A côté du spectacle lamentable offert par le désastre, il y en avait d'autres, pleins de grandeur. Dans les gorges de l'Areuse, à la cascade de Môtiers, à la source de Saint-Sulpice, par exemple.

Les animaux eux-mêmes ne furent pas épargnés par la crue des rivières. Ici ce sont des lapins qu'il fallut monter au galeas, là des veaux et un cheval qu'on dut sortir de leur écurie submergée. Des abeilles ont été noyées dans leurs ruchers.

Dimanche matin, près du Gibet, on put voir un gracieux héron prendre

son vol. Comme il avait l'air désespéré dans ce paysage de désolation !

L'inondation du 12 novembre remet en mémoire les fameuses crues de 1899, de 1910 et de 1918. On prétend que celle de cette semaine est la plus grave qui se soit produite pendant ce demi-siècle.

Les adversaires de la correction de l'Areuse estimeront peut-être qu'ils avaient raison de dire que les travaux sont de « l'argent jeté à la rivière ».

Voire !

Et d'ailleurs, il a toujours été spécifié que la correction, telle qu'elle est prévue, éliminera — lorsqu'elle sera achevée — les inondations périodiques mais que les crues exceptionnelles ne pourront pas être évacuées par la rivière.

Ces dernières, rares en réalité, il faudra donc les accepter car on ne voulait pas enfler exagérément le coût des travaux.

(Lire la suite en 6<sup>me</sup> page)

## LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Chronique scolaire par J.-P. M.

Lettre de Bâle par D.

EN CINQUIÈME PAGE :

A propos d'un « appel aux électeurs » par G. P.

## J'ÉCOUTE...

Sans grimace

Nous serions invités prochainement à accepter, sans grimace, un important relèvement de nos taxes postales. On le savait du reste. Nos P.T.T. n'ont jamais pensé qu'à faire le bonheur de leur bien-aimée clientèle.

Depuis quelques dizaines d'années, les preuves s'en multiplient.

Cette administration songeait-elle à autre chose qu'à nous faire prendre, le dimanche, un repos bien gagné, quand elle supprimait la distribution des lettres de ce jour-là ? N'était-elle pas paternelle et ne nous engageait-elle pas simplement à aller tôt nous coucher, quand elle supprimait, de même, toute levée de boîtes aux lettres après 21 h. 30 ? Et quel souci ne montrait-elle pas de la plénitude de nos week-end, quand elle décidait, de plus, de fermer ses guichets le samedi, dès 17 heures !

Nous ne parlerons pas des autres jours où la population fait encore en masse ses achats et où elle les boucle avant l'heure traditionnelle.

Aujourd'hui, la « princesse », soit la Confédération, est en mal d'argent. Elle prétend en trouver dans la caisse des P.T.T. Quoi de plus légitime ? Nous ne voulons pas de l'impôt fédéral direct. Alors, en avant l'impôt indirect !

Dans le circuit local, la lettre ornée si heureusement d'impeccables timbres-poste schématiques et énigmatiques, serait taxée, dorénavant, 15 c. au lieu de 10 c., et au delà en Suisse, de 30 c. au lieu de 20 c.

Un prélèvement en douze d'un tiers... Et passez muscadé !

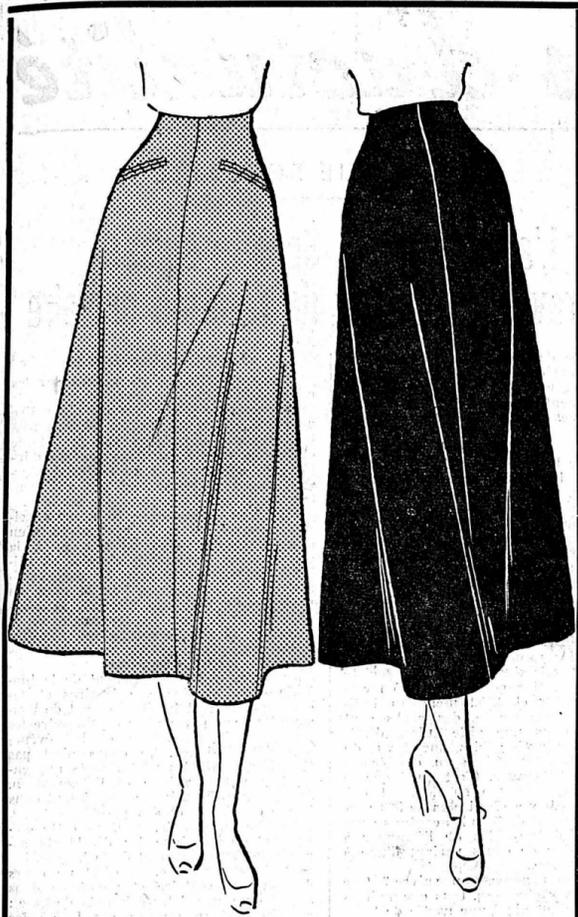
Allons-nous, quand même, faire un peu la grimace ? Car, enfin, qui dit pareil relèvement des taxes postales pour toutes nos transactions à l'intérieur du pays, dit aussi renchérissement de la vie quotidienne. Puis, tout le travail qui s'ensuit. Outre cela, il vient bien inopportunistement s'ajouter à l'impôt et agaçant impôt sur le chiffre d'affaires et à la taxe dite de luxe.

Serait-il, pourtant, de toute nécessité ? Les solutions de facilité sont de mise dans les grandes administrations. On sait encore qu'elles font large usage de l'argent de la princesse.

Aussi, se demande-t-on, le front soucieux, si, cette fois-ci, la princesse n'exagère pas, en réclamant ce relèvement d'un tiers, bien compté, des taxes postales pour l'intérieur. Exagérer fut toujours une faute. Surtout, en matière fiscale.

FRANCHOMME.





Jolie jupe en lainage fantaisie. Deux poches en biais augmentent encore son charme. Façon classique, en quatre les évasés lui donnant une ampleur confortable. Convient à toutes les tailles Pied-de-poule - Coloris mode

Voici pour accompagner vos jolies petites blouses une jupe pure laine, unie en noir, marine ou chinée. Quatre les assemblés lui donnent une belle ampleur.

Tailles 38 à 48  
**18<sup>50</sup> et 22<sup>50</sup>**

Tailles 38 à 48  
**18<sup>50</sup> à 22<sup>50</sup>**

UN CHOIX MERVEILLEUX DE

**BLOUSES**

en flanelle, pure laine, georgette, etc.

de **14<sup>50</sup> à 49.-**

la *Nouveauté* **AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

**Quelques prix dans nos bas d'hiver**



- BAS fil et soie . . . depuis **3.75**
- BAS laine et soie . . . depuis **7.80**
- BAS laine fine . . . depuis **6.75**
- BAS laine derby . . . depuis **7.-**
- BAS Nylon diminué, belle qualité fine . . . depuis **5.90**

**Guye-Prêtre**  
NEUCHÂTEL

Un **divan métallique**  
90/190 cm.

Un **protège-matelas**

Un **matelas 1/2 laine**  
Les trois pièces Fr. **195.-**  
chez

**Membles G. Meyer**

**CEINTURES VENTRIÈRES**  
pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme

**CEINTURES DE GROSSESSE**  
dans divers genres

**Reber**

Bandagiste - Tél. 5 14 52  
Saint-Maurice 7  
NEUCHÂTEL

**ALLIANCES**



**Classiques et fantaisies**  
BIJOUTERIE  
HORLOGERIE

**STAUFFER**  
rue Saint-Honoré 12  
Neuchâtel

**Armoires** à une, deux et trois portes depuis Fr. **105.-**  
chez

**Membles G. Meyer**

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

**NOUVEAUTÉ!**

**STEAKS DE VEAU PANÉS**

à Fr. 1.- les 100 grammes.

Délicats, Encore jamais vu.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

**LEUENBERGER**

RUE DU TRESOR Tél. 5 21 20

**LOTÉRIE ROMANDE**

100 000  
50 000  
30 000  
20 000  
10 000

ET 18 210 AUTRES LOTS  
TIRAGE 16 DEC.



**UN GROS LOT DE 100 000**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

**Société coopérative de Consommation**

Les bienfaits d'une cure de miel sont multiples en cette saison...

A Coop Rapide, Concert 4, et dans tous nos magasins de quartiers

**Miel du pays**

garanti pur

Fr. 7.80 le kg. (récipient à fournir)  
Fr. 4.- le bocal de 500 gr. (verre à rendre)  
Fr. 2.05 le bocal de 250 gr. (verre à rendre)

**Miel de l'étranger**

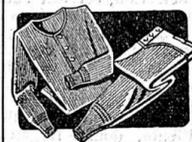
garanti pur

Fr. 2.15 la boîte de 500 gr.

Nos prix s'entendent : impôt compris ristourne à déduire.

Les magnifiques trains électriques et mécaniques «Buco» sont en vente chez

**Membles G. Meyer**



**Sous-vêtements en laine**

**interlock - coton AU GAGNE-PETIT**  
Mlle M. Loth Seyon 24a  
Tél. 5 24 38 Neuchâtel

**Gouvre-lits toutes teintes**

pour lits jumelés, depuis Fr. 98.-  
Choix grandiose chez

**Membles G. Meyer**

**Faites des économies**

en brûlant des boulets d'antracite belge

**8000 calories,** minimum de cendres

En vente chez **Reber & Kaltenrieder**  
Moullins 33 - Téléphone 5 16 89

**LA VIE A SES SAISONS**



Vous qui souffrez de troubles circulatoires  
Faites une cure de

**JOUENCE Florea**

L'activité du système circulatoire a ses répercussions sur l'organisme tout entier. Faites une cure de **JOUENCE FLOREA** à base de plantes médicinales pour le stimuler.

Elle est spécialement recommandée, d'autre part, à la jeune fille dont l'organisme est en pleine évolution, à la femme souffrant du «retour d'âge» ainsi que dans les cas de menstruations douloureuses, de varices et d'hémorroïdes, en un mot, dans tous les cas de troubles de la circulation du sang.

Un délicieux petit verre à liqueur 2 x par jour.

Le flacon : Fr. 8.40 + Icha.

En vente dans les pharmacies et drogueries.



Préparée par l'herboristerie de Mme **JEANNERET-HERBELIN, NOIRAIGUE** (Neuchâtel)

**EPICERIE**

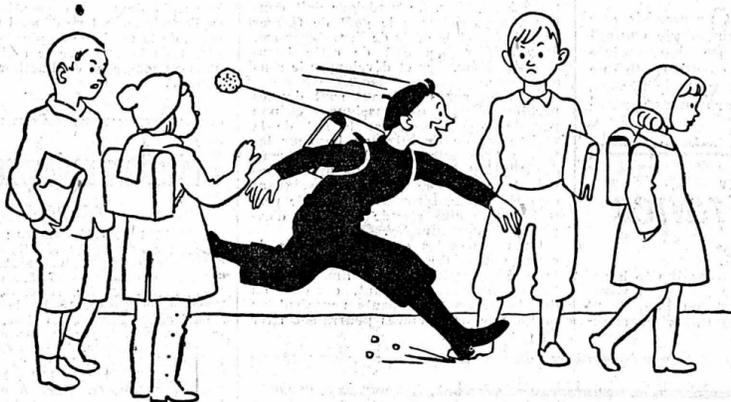
**SAUCISSES AU FOIE**

juteuses, pur porc

**A. VOUGA**

HALLE AUX VIANDES

à vendre, magasin avec grande vitrine, deux arrière-magasins, deux appartements de trois chambres et cuisine, située dans une petite ville industrielle près d'Yverdon. Pourrait aussi servir de magasin de comestibles. Seule dans la localité. Adresser offres écrites à N. B. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

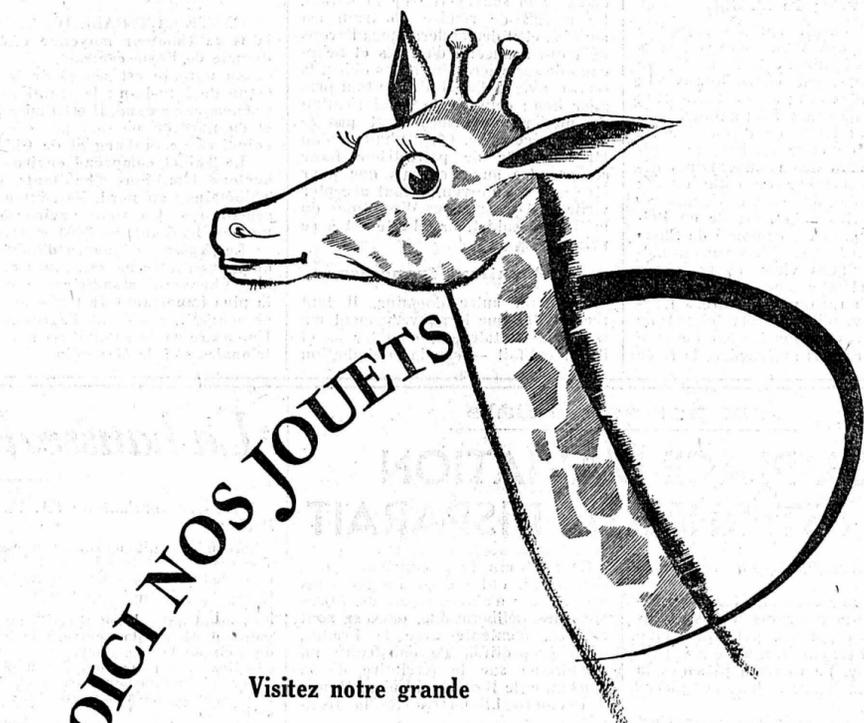


... il a des raviolis Roco pour le dîner



C'est pourquoi il rentre en courant de l'école. Il veut avoir le temps de savourer les délicieux raviolis Roco. Il n'y en a pas de meilleurs!

En vente en boîtes de 1/2 kg, de 1 kg et de 2 kg. Avec bons Juwo.



Visitez notre grande

**EXPOSITION de JOUETS**

Faites vos achats maintenant, nous les réservons pour les fêtes

**Armourius**

Neuchâtel

# Nos articles et nos documents d'actualité

## Les besoins du réarmement français dans le cadre du plan Jules Moch

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

### Faire des soldats

La formation de la troupe n'est pas moins préoccupante, car si le bon peuple se figure qu'il suffit de remplir les casernes pour faire des soldats, le bon peuple se trompe. Les choses ont quelque peu changé en effet depuis l'époque où les mésaventures des héros, de Courteline faisaient la joie des Parisiens de 1900. Le balayage de la cour du quartier ou la corvée d'épluchage des patates sont — heureusement — des notions d'éducation militaire largement dépassées. La caserne, aussi bien, a pour la plupart du temps changé de destination; elle s'est transformée en bureaux, en ateliers, quand ce n'est pas en appartements à usage civil. Le soldat de 1950 demande une autre formation que celle du tourlourou à képi pompon. Il faut qu'il soit préparé au combat par un entraînement physique intensif qui requiert, on s'en doute, d'autres espaces que celui d'un édifice même Louis XIV avec, à l'entrée, un factionnaire montant la garde devant sa guérite. Il ne faut pas cesser de le répéter, le soldat d'aujourd'hui se fabrique dans des camps, ces camps légers conçus par le général de Lattre de Tassigny et qui, tout en assurant aux recrues un confort et une hygiène suffisants, le place malgré tout dans des conditions propres à faire de lui un véritable combattant. L'initiative de Lattre s'est d'ailleurs révélée en tous points excellente, mais ce qu'on ne sait pas (ou le devine, malgré tout), c'est qu'avec les dix-huit mois, il va falloir davantage de ces camps légers, ce qui implique des ouvertures de crédit considérables.

Si l'on passe à l'équipement, le bilan du présent n'est pas particulièrement brillant et malgré toutes les réserves qu'impose l'éventualité d'un armement fourni en majeure partie par l'étranger, il faut avoir l'honnêteté de convenir que l'état actuel de l'armée française justifie pleinement l'attitude adoptée par le gouvernement jusques et y compris les fournitures massives en provenance des Etats-Unis. Des précisions ont été fournies au début de l'été passé par un hebdomadaire parisien avant que les fournitures du P.A.M. aient commencé à parvenir régulièrement en France. Etant donné qu'elles n'ont fait l'objet d'aucun démenti, on peut donc les tenir, sinon pour totalement exactes, du moins comme parfaitement vraisemblables. Voici le bilan arrêté, répétons-le, à juillet 1950, c'est-à-dire avant la conclusion des accords franco-américains sur le réarmement français.

### Avant le P.A.M.

A ce moment, l'armée française aurait disposé d'un parc d'engins blindés comprenant 2800 unités se répartissant ainsi : chars lourds 500; chars moyens 500; chars légers 800; chasseurs de chars 400; auto-mitrailleuses 800; chars de dépannage 70. L'examen de cette statistique inspire d'ailleurs des commentaires déabusés à l'auteur de cette étude : « Sur ce total, 370 sont des chars rénovés achetés à la ferraille en Belgique. Le gros est composé de Sherman américains modifiés ou non modifiés. Quelques vieux chars lourds français et allemands. Pannes fréquentes en raison de l'usure. » L'artillerie revendiquait 2000 pièces de tous calibres composées en majeure partie de canons américains, le reste

provenant de récupération sur l'ennemi. « Chaque pièce, croyait pouvoir écrire le même enquêteur, peut encore tirer une moyenne de 500 coups. » Quant aux armes individuelles, elles étaient évaluées à 1,000,000 de fusils et de mitraillettes qualifiées de « stocks d'armes hétéroclites » provenant de stocks américains, français, allemands, italiens, anglais, etc. »

Pour ce qui est de l'armée de l'air, le chiffre de 500 avions disponibles était retenu, toujours à la date du 15 juillet 1950. On dénombrait à ce moment 200 Vampires à réaction, dont 105 avaient été livrés par la R.A.F. On ne donnait aucun chiffre relativement aux escadrilles de bombardement de jour et de nuit, mais on rappelait, en revanche, que l'aviation militaire française utilisait encore pour ses transports un nombre important de « Junkers » 52, « vieux avions allemands robustes, mais dont la vitesse utile est d'environ 100 kilomètres à l'heure ».

Si l'on passe à la marine, on s'aperçoit qu'elle possédait, en juillet 1950, 57 unités de guerre contre 175 en 1939. Des précisions étaient données sur les effectifs, ils comprenaient 71 vice-amiraux et contre-amiraux, 1280 officiers supérieurs, 2960 officiers subalternes et 13,778 sous-officiers. Ceci dans l'active, bien entendu, les réserves entraînées étant évaluées à 20 % de ses effectifs. « De sélection en sélection, écrivait l'auteur de cette enquête, les techniciens estiment que seuls 45 bâtiments pourraient prendre part au combat, à savoir : les cuirassés « Richelieu » et « Jean-Bart », le porte-avions « Arromanches » prêté par les Britanniques, cinq contre-torpilleurs, cinq torpilleurs, douze frégates et une dizaine de sous-marins. » C'est peu !

Cette énumération ne tient évidemment pas compte du programme naval français en cours d'exécution, qui tablait sur un escorteur rapide, deux escorteurs de sous-marins, deux sous-marins, une canonnière fluviale et 350 tonnes d'engins amphibies destinés aux opérations de débarquement. Pour mémoire, rappelons que deux grosses unités sont en chantier, le porte-avions « Clémenceau » et le croiseur « De Grasse ».

Tel est le panorama d'ensemble du potentiel militaire français au lendemain du coup de tonnerre de Corée et l'on comprend aisément que, placés devant un pareil bilan, les pouvoirs publics aient enfin jugé indispensable d'amorcer le redressement qu'exige la sauvegarde de la nation. Le travail de remise en train est amorcé, et il demandera, nous l'avons déjà dit, beaucoup d'efforts et beaucoup de sacrifices. Parmi les objectifs qu'il convient d'atteindre en tout premier lieu : celui de la revalorisation du métier des armes n'est pas le moins nécessaire. On souhaite qu'un large souffle de patriotisme fasse comprendre aux Français que pour être un bon citoyen, il faut accepter virilement les sévères disciplines du métier de soldat. La liberté est à ce prix.

### Fabrications françaises

Dans un autre domaine, il faut reconnaître que le gouvernement n'a pas voulu totalement compter — et il l'a bien fait — sur la contribution

américaine. Les arsenaux ont travaillé et, même pendant la « période d'indifférence », des recherches se sont poursuivies en vue de la fabrication de matériels purement nationaux. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet les précisions fournies par M. Jules Moch devant l'Assemblée nationale.

Sont à l'étude, ou en cours de fabrication :

1. Un engin blindé de reconnaissance. Les chaînes nécessaires sont en cours d'organisation, la fabrication commencera en décembre, les premières sorties sont attendues pour juillet 1951.
2. Un engin antichar léger. Armé d'un canon puissant, la sortie de ce matériel commencera en juillet 1951.
3. Une jeep française supérieure à celle fabriquée aux Etats-Unis. Première sortie prévue en juin 1951.
4. Lance-fusées antichars. Le Bazooka français a réalisé les meilleures performances internationales.

Sorti en série annoncée pour avril 1951.

5. Grenades à fusil antichars. Les premiers engins sortirent en décembre 1950.

6. Mines antichars. Deux types sont fabriqués en série. Première livraison en décembre 1950.

7. Chars de 50 tonnes. Une mention particulière doit être faite pour cet engin blindé qui serait équivalent ou même supérieur au modèle étranger.

8. Mortier de 120. Considéré comme stable, précis et perfectionné par rapport au canon de fabrication étrangère.

Rendez-vous pris à fin décembre 1951, première échéance du plan Moch. D'ici là, il faut espérer que la question du réarmement allemand sera réglée et l'harmonisation des forces atlantiques un fait accompli. Là est en effet la leçon à tirer du réarmement français : une nation ne peut plus prétendre à se défendre seule, surtout quand elle a devant elle le colosse soviétique.

M.-G. GELLS.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

### L'activité de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire

Le public de Suisse romande manque généralement de renseignements sur cette importante société. Nous allons, aussi brièvement que possible, en définir le but et les nouvelles tendances.

#### Historique

L'idée de l'introduction du travail manuel dans les écoles date de Rabelais. Chez nous, son enseignement donné en dehors des heures de classe habituelles remonte aux années 1880 à 1890. Dans les Montagnes neuchâteloises, une société de travail manuel existait déjà en 1890. Quant à la société suisse, elle organisait en 1950 son 50<sup>ème</sup> cours normal, mais elle a plus de 65 ans d'existence, car les cours n'ont pu être organisés durant les mauvaises années des deux dernières guerres mondiales.

Le dernier rapport d'activité du président central signale que la société compte 15 sections cantonales, 15 membres collectifs et 2152 membres individuels. Chaque année, des cours sont organisés dans une ville suisse différente, à l'intention des membres du corps enseignant suisse ou des écoles suisses du étranger. C'est ainsi que le 59<sup>ème</sup> cours normal a eu lieu, cet été, à Montreux. Il y a réuni plus de 500 participants venant de tous les cantons suisses et de deux écoles de l'étranger à une vingtaine de cours variant d'une à quatre semaines.

Quels cours pouvaient-on suivre ? Que venaient-ils y chercher, tous ces maîtres qui sacrifiaient ainsi une partie de leurs vacances ? Qu'y ont-ils trouvé et appris ?

#### Travaux manuels

Examens tout d'abord les cours du premier groupe.

Cours préparatoire. — Ce cours est une introduction à la technique de tous les travaux manuels. On y confectionne des objets pour élèves de 6 à 11 ans, et les participants prennent connaissance du matériel en général : papiers, cartons, raffia, rotin, bois, etc., découpages, pliage, collage.

Cartonnage. — Ce cours a pour but de donner aux participants la formation technique voulue pour leur permettre d'enseigner le cartonnage à l'école. Le contenu est pris avec les matières utilisées, on acquiert les connaissances nécessaires au maintien et à l'entretien, à l'ajustage des outils et à l'équipement d'un atelier scolaire. Les participants confectionnent une série d'objets variés en papier, carton et toile ; ils s'initient à divers procédés de papiers peints.

Travail sur bois. — Il s'agit ici de donner aux participants l'occasion de se familiariser avec les difficultés de l'enseignement des travaux sur bois et, par la pratique, d'acquiescer l'habileté et une certaine précision, qui leur permettront de se présenter sains et saufs devant leurs élèves. Les objets à confectionner comportent les différentes techniques que l'on rencontre dans l'enseignement normal des travaux sur bois et l'emploi des outils les plus courants. Au travail pratique s'ajoutent les connaissances théoriques concernant les bois et leurs traitements, l'atelier scolaire et son organisation, l'outillage et son entretien.

Travaux sur métaux. — Ce cours développe la précision, les mains font connaissance avec les divers métaux les plus courants : fer, tôle feuillard, acier, aluminium et ses dérivés, cuivre, laiton. Ils y apprennent divers procédés de teintures et patines. Au cours de nombreux exercices progressifs, chacun se familiarise avec le travail à la lime, au marteau, l'emboutissage, les assemblages, le rivetage, le polissage, le repoussage et le torsage des métaux.

Sculpture. — Ici, chacun confectionne des objets d'art ou d'utilisation courante créés dans la masse. Le maître y donne aussi un aperçu des différents modes de sculpture.

Modelage. — Les maîtres y apprennent les possibilités du modelage et de la terre à modeler. Le modelage doit donner aux participants le goût de former et de créer et le désir de l'enseigner aux élèves. L'enseignement de cette branche vise à éduquer et développer le sens artistique.

Tous les cours ci-dessus sont donnés par des maîtres qui enseignent et non par des spécialistes, sur le but de la société est de remettre en honneur les travaux manuels, lesquels sont conçus dans un but éducatif et non professionnel. Ajoutons que le corps enseignant est fréquemment renouvelé afin de permettre une plus grande diffusion d'expériences personnelles.

Dans toutes les classes, les chefs de cours ont mis avant tout l'accent sur le côté éducatif. Tout en limant, rabotant, sculptant, modelant, coupant ou dessinant, les participants pensaient au profit que leurs élèves pourraient tirer de ces travaux.

#### Cours didactiques

Jetons maintenant un regard sur les cours didactiques.

On organise des cours d'école active pour les différents degrés. Chacun participe des entretiens sur la famille et l'école, étudie quelques centres d'intérêt et confectionne du matériel d'enseignement se rapportant aux différentes disciplines du programme scolaire.

Physique - Chimie. — Le corps enseignant passe ici à la réalisation d'un certain nombre d'expériences et à la construction d'appareils simples et utiles à l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires. Par la mise en pratique de résultats d'essais, la compréhension des lois fondamentales de la physique et de la chimie est facilitée et les applications pratiques de ces sciences sont mieux comprises.

Biologie. — L'enseignement de la biologie dans les écoles primaires et secondaires ressort habituellement de l'observation sur place pour comprendre les mystères de la nature et les événements biologiques. Les cours n'est pas théorique, mais les participants apprennent, par la pratique et l'observation, différents phénomènes apparaissant dans la vie des bêtes et des plantes.

Langue maternelle. — Dans cette discipline, on enseigne les différents aspects de l'enseignement de la langue.

Musique populaire. — C'est un cours de musique scolaire et populaire dans lequel on reprend les éléments de base : gamme, rythme, mesure, etc. Une place spéciale est réservée au chant. Lorsque les circonstances s'y prêtent, les participants à ce cours organisent un concert à l'intention de leurs collègues des autres cours.

Dessin au tableau noir. — Il a pour but d'apprendre à s'exprimer clairement et rapidement au tableau noir et à utiliser judicieusement le choix des couleurs.

Dessin technique. — Ce cours traite de son enseignement dans les degrés scolaires précités. Les participants y font des exercices d'écriture, de dessins de surfaces, des notations de mesures. Ils y étudient la construction géométrique, les courbes, les plans simples de bâtiments, les projections de figures géométriques et les coupes. Ils y font une introduction à la perspective parallèle et isométrique et des esquisses.

#### L'école active

L'école active ne peut être caractérisée en quelques mots. Nous allons toutefois essayer de résumer le but poursuivi par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.

Il s'agit de permettre à l'activité scolaire de mettre en pratique la formation active de l'individu. D'autre part, il est bon de faire connaître et de propager les méthodes actives et de montrer ce qu'on peut faire avec peu de moyens. L'école active est une sorte de révolution de l'enseignement. L'école prend l'enfant par le dedans et non plus par le dehors. Elle observe ses aptitudes et cherche la meilleure manière de lui faire comprendre les choses. Elle cherche à réaliser l'épanouissement de l'enfant. L'école active est donc une étude fondée sur l'intérêt de l'enfant à un certain âge. Les cours s'efforcent de réaliser les principes énoncés dessus, ils n'ont pas pour but de donner des recettes, mais de chercher à aboutir à quelque chose de meilleur. L'école active n'est donc pas une école où l'enfant fait ce qui lui plaît, mais où on lui fait rendre tout ce qu'il peut donner. Elle prépare les enfants à des méthodes de travail, à l'effort personnel plutôt qu'au travail imposé. Il est bien entendu que l'introduction de la méthode active ne signifie pas l'abandon complet des principes et des techniques de l'école dite traditionnelle.

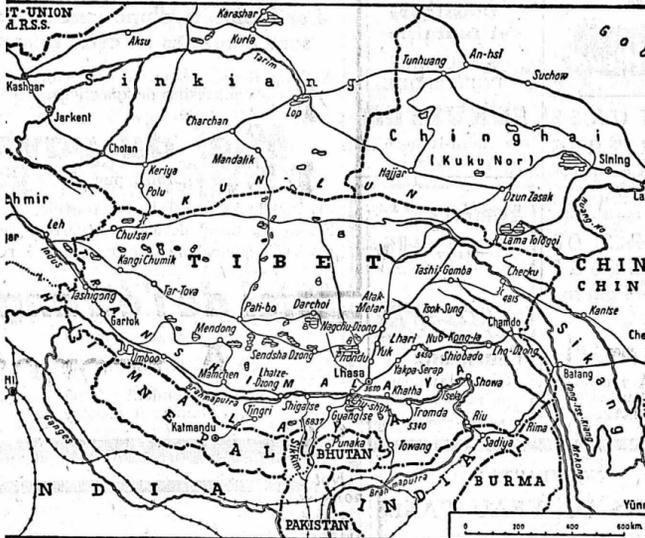
Un des buts que s'est assignés la société, c'est d'introduire les méthodes actives dans toutes les régions du pays.

Pour terminer, rappelons encore que le succès de notre conception moderne de l'enseignement ne dépend pas uniquement de la méthode employée, mais bien plutôt de l'esprit que le maître apporte dans sa classe et de l'enthousiasme qui l'anime.

J.-P. M.

## EN MARGE DE L'INVASION DU THIBET

### Le « toit du monde » vu par les cartographes et les ethnographes



CARTE GÉNÉRALE DU THIBET. — Le Thibet, le pays le plus élevé de la terre (hauteur moyenne environ 4000-5000 m.), forme la partie méridionale de l'Asie centrale.

Au nord, il est séparé de la province chinoise de Sinkiang par la montagne de Nun-Lun; la frontière occidentale est formée du haut plateau de Cachemire; au sud, il est limité par l'Himalaya, tandis que les limites de l'est et du nord-est ne sont pas encore exactement précisées avec les provinces chinoises de Sinkiang et de Chinghai (Tsinghai-Kuku-Nor).

Le Thibet comprend environ 2 millions de kilomètres carrés et possède quelque 3 millions d'habitants. Dans leur plus grande majorité, ce sont des Tibétains; au nord, ils sont nomades, tandis qu'au sud et à l'est, ils sont sédentaires. Un tiers environ de la population masculine est formée de moines, habitant les 3000 couvents de ce vaste pays.

Le pays est dépourvu d'industrie, sans chemins de fer et ne possède que quelques routes de caravanes en mauvais état. La ligne transversale Chungking-Chengtu-Lhasa-Srinagar est considérée comme la route commerciale la plus importante du trafic avec l'étranger. C'est le long de cette route que se poursuit, à présent, l'agression des troupes de la Chine rouge sur Lhasa. Une autre route conduit au nord-est et rallie le Thibet aux provinces septentrionales et à la Mongolie.

## La hausse des prix en France

Du correspondant de l'A. T. S. à Paris :

Lorsqu'il s'agit d'exercer une pression sur les prix ou seulement de maintenir leur stabilité, l'action gouvernementale se révèle sans efficacité. Depuis la Libération, tous les présidents du conseil qui se sont succédés au pouvoir ont déclaré la guerre à la hausse du coût de la vie. Menaces, contrôles, sanctions, rien n'a pu, jusqu'ici, enrayer ce mouvement ascendant; les faits sont attestés par les statistiques officielles.

Il est vrai que ces gouvernements, devenus depuis les nationalisations les représentants du plus grand trust industriel qui ait jamais existé en France, ont souvent donné le signal de la hausse des prix, pour les mêmes motifs dont ils contestaient aux industriels la validité.

C'est ainsi que le pays se trouve à la veille d'une nouvelle poussée tarifaire du gaz, des chemins de fer, des loyers, dont les effets se répercuteront sur l'ensemble de l'économie nationale.

Une enquête a été entreprise, par les services techniques, sur l'évolution des prix et du coût de la vie durant le prochain semestre. Il ressort de cette étude qu'une hausse de 7 % est à prévoir dans le domaine alimentaire. Dans le domaine industriel, elle serait de 20 % pour les objets d'usage domestique, notamment le coton et la laine. Les prix de la blanchisserie et de la teinturerie augmenteraient également de 10 %. Les voitures utilitaires, les machines agricoles, les tubes en fer augmenteraient de 10 à 25 %, les pâtes à papier de 10 % et les pneumatiques de 20 à 25 %.

Quant à la S.N.C.F., il est question, avant même que le déficit de cent milliards soit résorbé, d'une augmentation des tarifs causée elle-même par la majoration des salaires et des fournitu-

res utilisées. On envisagerait une hausse de 15 à 18 % pour les tarifs voyageurs et marchandises, ou bien de 20 à 25 % pour les seuls tarifs marchandises.

### DES CHEVEUX TOUJOURS SAINS UNE COIFFURE TOUJOURS CHIC

La santé physique, la netteté d'allure, sont à la base de l'élégance masculine. Celle-ci, cette netteté, doivent se manifester par la santé, mais surtout dans la chevelure. BRYLCREEM assure cette double garantie. Ses huiles émulsionnées pénètrent le cuir chevelu, préviennent les pellicules et la chute des cheveux, en même temps qu'elles donnent à la coiffure une souplesse, un brillant, une netteté incomparables.

Profitez vous aussi de la double garantie de BRYLCREEM : des cheveux toujours sains une coiffure toujours chic



## Aux portes de Bâle

### LA PLACE D'AVIATION DU « STERNFELD » DISPARAIT

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Après avoir servi de terrain d'atterrissage aux avions civils, militaires aussi parfois, pendant trente ans, le « Sternfeld », situé aux portes de Bâle, ne figurera plus dès la fin de ce mois sur la liste des places d'aviation.

Il y a quelques années déjà, on s'est rendu compte que ses dimensions plutôt restreintes et le voisinage immédiat de la gare de triage du « Muttenzfeld » constituait un réel danger pour les puissantes machines aériennes. Pour remédier à cet état de choses, les autorités responsables ont prévu d'abord l'agrandissement du terrain au détriment de la forêt de la « Hard ». Mais à ce projet qui, d'ailleurs, n'aurait pas répondu à toutes les conditions qu'on exige aujourd'hui d'une « gare aérienne » moderne, l'opinion publique a opposé un « non » catégorique, car, c'est ce qui compte, la forêt est aux yeux du citoyen un bien trop précieux pour qu'on la supprime sans obligation impérieuse. Remarquons en outre que les lignes à haute tension de la future usine électrique de Birsfelden (les travaux commenceront ces prochains jours) seraient à leur tour un péril constant pour les pilotes et les passagers.

Ce sont ces faits concluants qui, finalement, ont engagé les autorités à envisager d'autres solutions. Après bien des délibérations, elles se sont ralliées, d'entente avec la France, à la proposition de construire un aérodrome sur le territoire de la commune de Blotzheim qui se trouve à quelques kilomètres de la frontière.

#### Regards sur le passé

Pour revenir au « Sternfeld », disons qu'il a rendu d'appréciables services au moment où le trafic aérien n'était encore qu'à ses débuts. En effet, la statistique, établie par la direction de la place d'aviation, nous apprend que 145,000 vols ont été effectués, que les appareils ont pris à bord au total 234,000 personnes, et que 3700 tonnes de bagages et de marchandises, auxquelles s'ajoutent encore 1200 tonnes de courrier et de paquets, ont été transportées. Au cours des années, l'aviation privée a, elle aussi, pris un essor réjouissant puisque plus de cinquante personnes ont obtenu le brevet de pilote. Les meetings qui ont eu lieu sur le « Sternfeld » ont permis à la population de se rendre compte des énormes progrès réalisés par l'aviation en peu d'années. La venue du Zeppelin et les exploits des parachutistes sont des événements inscrits en lettres d'or dans les annales de la place d'aviation qui, demain, aura cessé d'exister.

#### AU CEP D'OR

VINS et LIQUEURS de toutes marques W. Gaschen - Tél 532 52, Moulins 11

## Emissions radiophoniques

### Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, Yvette Perrin vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, concert, matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : danses symphoniques. 12.15, au music-hall. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Boccaccio de Suppé. 13 h., le bonjour de Jack Rollan. 13.10, Russ Case, un orchestre en vogue. 13.30, La danse des morts, d'Arthur Honegger. 16.29, signal horaire. 16.30, thé dansant. 17 h., duos pour violons, de Bela Bartok. 17.15, Mélodies par Lucy Wattenhofer. 17.30, A deux pianos. 18 h., balades helvétiques. 18.30, ciné-magazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.44, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, Jouez avec nous. 20.10, la musique à tout l'monde... 20.30, en hommage à George-Bernard Shaw. Le héros et le soldat, pièce en 3 actes. 22.30, inform. 22.35, Yvette Perrin vous dit bonsoir...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 10.50, chants de Schubert. 11 h., de Monte-Ceneri : émission concert. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.45, vieilles chansons françaises. 16 h., quatuor en fa mineur op. 2 de Mendelssohn. 16.30, de Sottens : émission commune. 18.30, mosaïque. 19.30, inform. 20 h., concert symphonique par l'Allgemeine Musikgesellschaft de Bâle. 21.45, trois pièces de Mozart. 22.05, une causerie : Qu'est-ce que la philosophie de l'existence ?

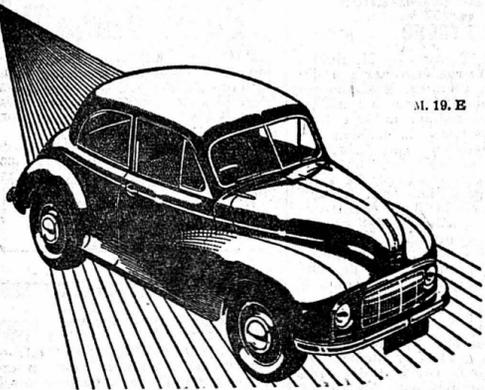


# TISSUS SUISSES de laine

Beaux coloris, dessins originaux!



Autant de plaisir et moins de frais avec la plus grande petite voiture du monde!



Voyez ces économies: \* Moins d'essence puisque la MORRIS MINOR vous assure davantage de kilomètres par litre. \* Moins de frais d'entretien, puisque la nouvelle MORRIS MINOR est construite selon les principes éprouvés et avec la minutie traditionnelle qui caractérise la marque MORRIS. \* Vous payez une petite voiture; vous jouissez d'une grande auto, avec tous ses raffinements et le plaisir qu'ils procurent à rouler.

La nouvelle MORRIS MINOR est la voiture de sa classe la plus perfectionnée et la plus économique. Le confort, les mille détails qui font le charme d'une grande voiture, la consommation réduite, les frais d'entretien minimes la rendent incomparable pour ceux qui cherchent les joies du grand tourisme au meilleur compte. Essayez vous-même la MORRIS MINOR, appréciez les avantages que constituent la suspension avant indépendante, le châssis-carrosserie monobloc, le placement des sièges entre les axes. Et choisissez entre la limousine et le cabriolet.

## MORRIS MINOR

Demandez un essai sans engagement à l'agence officielle

GARAGE TERMINUS - SAINT-BLAISE

Tél. 7 5277

Profitez des prix actuels. N'attendez pas une hausse probable.

### Très important!

Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne... Vous rajoutez votre intérêt... et en même temps... vous ferez un bon placement.



Huile de foie de morue



OCCASION A vendre pour cause de décès un

HABIT (frac), et un

SMOKING

taille 50. S'adresser à G. Aubry, tailleur, Temple-Neuf 4, 3me étage.

## BIEDERMANN Neuchâtel

### Souffrez-vous de surmenagé?

La cure de



s'est révélée merveilleusement efficace dans le traitement de cette affection. Sous la direction d'un médecin expérimenté, le traitement est exactement adapté à l'organisme. Demandez le prospectus No. 21/3 Kurhaus Sennrütli, Degersheim, Téléphone (071) 541 41

en fabrique... à l'atelier... au magasin... dans le tram... au cinéma... au restaurant... dans la rue... chez l'épicier...

enfin partout où l'on vient à CAUSER D'AMEUBLEMENT... c'est toujours de



qu'il s'agit. POURQUOI?

Parce que son choix est énorme, son service incomparable et ses prix à portée de toutes les bourses.

### Couverts de table

Modèles décorés pour particuliers. Modèles unis pour hôtels-restaurants, présentant de petits défauts de frappe, mais argenterie de Ire qualité, 90 gr., à vendre à prix avantageux:

Cuillers à mocca, Fr. 1.50 et 2.-

Cuillers à café, Fr. 1.50 et 2.-

Fourchettes à pâtisserie, Fr. 3.- et 3.50

Cuiller ou fourchette à dessert, Fr. 3.- et 3.50

Cuiller ou fourchette de table, Fr. 3.50 et 4.-

### Gouteaux inoxydables

Fr. 1.-, 1.20, 1.50 et 2.50

### Fourchettes à fondue inoxydables

Fr. 2.25

### Plats et plateaux

métal argenté de différentes tailles à prix spéciaux.

### PAUL KRAMER

Usine de Mallefer NEUCHÂTEL Tél. 5 17 97

### Fourneaux en caelles

prix avantageux, au magasin « Le Réve », rue du Bassin 6.

### A VENDRE

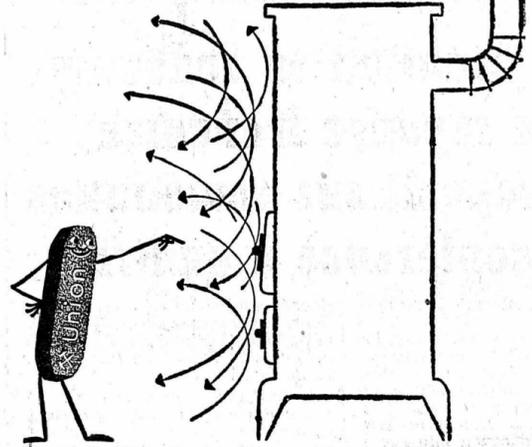
une marmite à vapeur « Securo », 12 litres; une grande grille galvanisée; une bobine pour la pêche; un habit d'homme, gris (petite taille); un manteau et une robe pour fille de 7 à 8 ans; une paire de souliers cloutés, No 40; souliers pour enfant, Nos 26 et 27. S'adresser: Bellevaux 19, 1er étage.

### Tables roulantes

avec ou sans tirettes chez



### Quand doit-on réduire le tirage?



Seulement lorsque les gaz sont brûlés, c'est-à-dire lorsque les briquettes ne donnent plus de flammes. On ferme alors à fond rosace et condrier. Une fois le tirage fermé, les braises des briquettes Union se maintiennent encore des heures, battant de véritables records de durée.

## Brique Union

Belle flamme, bonne braise - à votre aise



Société d'achat de détaillants pour l'avantage du consommateur



### RIZ SPHYNX

d'Egypte glacé . . . . . -.90 net le kg.

### PURÉE DE TOMATES

100 gr., double concentration -.75 net les 3 boîtes

dans les magasins « USEGO »

## A propos d'un « appel aux électeurs »

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Les électeurs ont reçu le texte des dispositions constitutionnelles soumises à leur appréciation le 3 décembre prochain. Il s'agit de deux arrêtés, le premier concernant le régime financier pour les quatre années à venir, le second propose une nouvelle base électorale pour la composition du Conseil national.

Combien de citoyens ont-ils lu ces textes? Les quelques curieux qui auront feuilleté la brochure se seront peut-être arrêtés à l'appel que leur adressèrent les Chambres et le Conseil fédéral et qui est publié dès la neuvième page.

Or, ces recommandations, précédées d'ailleurs d'utiles commentaires sur les nouveaux articles financiers, prennent figure, aux yeux de quelques-uns d'une intolérable pression officielle. On évoque à ce propos les méthodes de propagande en usage dans les régimes totalitaires et, comme de juste, ceux qui crient le plus fort, ce sont les populistes, dont on connaît l'admiration pour le communisme et ses moyens originaux d'assurer dans tous les cas la libre expression de l'opinion civique.

Il y a quelques jours seulement, par la voix de son comité directeur, le parti des « masses populaires » venait de commettre un abus de pouvoir. Tombant de bouches toujours prêtes à chanter la louange des détracteurs de la démocratie - voir coup d'Etat de Prague en 1948 - ces grands mots font sourire.

Nous dirons simplement que l'opportunité d'un tel « appel » est discutable.

Il ne faut pas oublier toutefois que l'initiative n'est pas venue du gouvernement. Ce sont les deux commissions qui ont prié le Conseil fédéral de s'adresser aux citoyens pour exposer de manière à peu près compréhensible le sens et la portée des mesures proposées. A lire simplement le texte de l'arrêté, le problème serait vite rebuté. Et la décision à prendre est d'une telle importance qu'on ne peut vraiment pas faire grief aux autorités d'essayer d'éclairer la lanterne de l'électeur et le rendre attentif à ses responsabilités. Je dis bien « les autorités », car l'appel est signé non seulement du président de la Confédération, mais d'abord des présidents de chacun des deux conseils législatifs. C'est donc avec l'assentiment exprès du parlement que le Conseil fédéral agit, en l'occurrence.

Cela dit, je ne prétendrai pas que cette innovation exercera une influence décisive sur le résultat du scrutin. Si le procédé est d'usage courant en Suisse allemande, à Berne et à Zurich en particulier où chaque projet soumis au peuple est ac-

compagné d'un message du Grand Conseil ou du Conseil d'Etat, il est insolite dans les cantons romands. Aussi, je ne pense pas que les cinq pages d'explications et de recommandations officielles convertiront beaucoup d'opposants. Amèneront-elles quelques indécis à fixer leur opinion? Je ne le jurerais pas.

La présentation même des textes en affaiblit l'efficacité. Il aurait fallu, pour retenir l'attention, publier d'abord les propos et les arguments qui doivent informer le citoyen. S'il doit les chercher à la suite d'une série de paragraphes dont le sens lui échappe, on peut parier sans grand risque qu'il n'arrivera pas au terme de cette lecture liminaire et qu'il s'arrêtera avant d'avoir trouvé les explications d'où la lumière est censée jaillir.

Pour le reste - et quand il s'agit d'un problème général à la solution duquel les magistrats ne sont pas personnellement intéressés - les Chambres et le Conseil fédéral ont parfaitement le droit de faire connaître leur avis et de le motiver. Je dirai même qu'en certaines circonstances, l'autorité a le devoir de rappeler aux citoyens qu'ils ont à prendre des décisions dont les conséquences sont particulièrement graves. Est-ce le cas, en cette affaire? Ceux qui en doutent peuvent tout au plus reprocher aux signataires de l'appel une erreur psychologique, mais il est tout simplement grotesque de parler d'un « abus de pouvoir ».

G. P.

## Les latinistes romands à Sion

On nous écrit:

C'est au collège de Sion, où les reçut aimablement le recteur, le chanoine Evéquo, que les membres du groupe romand de la Société des études latines ont tenu leur séance d'automne sous la présidence de M. Armand Pittet, recteur du collège Saint-Michel, à Fribourg. MM. J. Marouzeau, membre de l'Institut, administrateur de la Société des études latines, C. Dudan, directeur du Collège classique de Lausanne, le chanoine Dayer, recteur de l'Abbaye de Saint-Maurice, honoraient la réunion de leur présence.

On entendit une magistrale communication de M. Andréas Alföldi, de l'Université de Budapest, professeur à l'Université de Berne, intitulée: « Symboles syllabiques et propagande pompéienne ». Par l'étude comparée de séries de monnaies, ce savant, dont la numismatique est l'une des spécialités, reconstitua l'histoire politique de Rome pendant une quinzaine d'années, après la victoire de Pompée sur Mithridate, et montra comment les symboles syllabiques furent utilisés pour la propagande de Pompée, gendre de Sylla et aspirant, comme lui, au pouvoir monarchique.

Puis M. Jean Béranger, professeur au Collège classique de Lausanne, présenta un rapport bref, mais substantiel et spirituel, sur le premier congrès de la Fédération internationale des associations d'études classiques, qui eut lieu à Paris cet été. M. Béranger avait été invité à y parler de la place des études classiques dans l'enseignement actuel.

M. Marouzeau se plut à relever combien, par cette communication et celles d'autres philologues de Suisse, l'apport de notre pays à ce congrès avait été remarquable en nombre et en qualité.

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Octobre 30. - Radiation de la raison sociale: Alfred Niklaus-Reimann, à Bôle, exploitation de l'hôtel du Guillaume Tell et vins de Neuchâtel, par suite de cessation de commerce.

31. - Radiation de la raison sociale: Mme Violette Miserez à la Chaux-de-Fonds, commerce d'articles de réclame et d'articles ménagers, par suite de cessation de commerce.

Novembre 1er. - La traduction allemande de la raison sociale « Transports Société d'assurances mutuelles », à la Chaux-de-Fonds, aura la teneur suivante: « Transports, Versicherungsgesellschaft auf Gegenseitigkeit ».

1er. - Radiation de la raison sociale « Finaxa », S.à.r.l., à Neuchâtel, réalisation de toutes affaires commerciales traitées par édition, diffusion, vente de méthodes et produits ayant trait à l'alimentation générale: culture et vente de champignons, par suite du transfert, à Genève, du siège de la société.

2. - Transfert à Neuchâtel du siège de la société Montres Exactus S. A., précédemment à la Chaux-de-Fonds. Modification des statuts en conséquence.

3. - Modification de la raison sociale Clara Gaschen, à Neuchâtel, représentation de textiles et confection, en celle de « Clara couture », Clara Gaschen.

de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

6. - L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a: prononcé la mainlevée de la tutelle de Némitz Madeleine à Tavannes et libéré Charles Braun, administrateur communal, à Cernier, de ses fonctions de tuteur.

prononcé la mainlevée de Perret Paul-William, décédé, et libéré H.-W. Jacot, directeur de l'assistance communale de Chézard-Saint-Martin, de ses fonctions de tuteur.

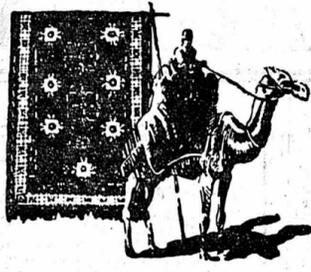
prononcé la mainlevée de la tutelle de Beaudouin Suzanne-Hélène, à la Chaux-de-Fonds, et libéré Henri Morier, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur.

## Nouvelles financières

### SUISSE

Les recettes des douanes en octobre. Au mois d'octobre 1950, les recettes de douane se sont élevées à 62,8 millions de francs, soit 15,4 millions de plus que durant le même mois de l'année précédente. Durant les dix premiers mois de l'année, elles ont totalisé 482,8 millions, contre 398,8 millions dans la même période de 1949. Les chiffres ci-dessus comprennent les taxes sur le tabac qui vont à l'A.V.S.





L'achat d'un

# TAPIS D'ORIENT

est une affaire de confiance

Nous nous efforçons, dans nos achats, d'obtenir des tapis de première qualité, afin de pouvoir offrir à notre clientèle un choix impeccable.

Nos vendeurs vous conseillent toujours au plus près de leur conscience.

Faites confiance à la maison spécialisée

## E. GANS - RUEDIN

tapis en gros et en détail

BASSIN 10 NEUCHÂTEL

# Sansilla

le gargarisme pour notre climat pour refroidissements

Pour la peinture artistique

COULEURS EN TUBES

Lefranc et Talens

PINGEAUX

Toiles - Cartons

Châssis - Cadres

PEINTURE M. Thomet

NEUCHÂTEL

Fortifiez-vous! Le manque de fer, élément constituant indispensable de l'organisme, est souvent la source secrète de la faiblesse générale, de l'anémie, des crises de croissance ou de la neurasthénie. PHOSFAFERRO, qui contient du fer, de la léthine et un extrait de levure, est un excellent fortifiant.

## PHOSFAFERRO

la boîte Fr. 4.42 } Icha  
la boîte-cure Fr. 7.80 }

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt général: Pharmacie de l'Etoile S.A., angle rue Neuve 1 - Rue Chaucrau, Lausanne.

## Pour vos cadeaux

Visitez le BAZAR NEUCHÂTELOIS SAINT-AURICE 11

vous y trouverez un grand choix d'articles en tous genres, à des prix modérés

SE RECOMMANDE: G. GERSTER

**A VENDRE**

une chambre à manger, un lustre, un lit complet, machine à coudre canapé, fauteuil, table de cuisine, pendule, calorifère, manteau de fourrure, robes, jupes et blouses, robe de bal. - Tél. 5 59 62.

**A VENDRE**

une paire de roues de moto, pneus 3 50 19 en très bon état, une magnéto dynamo «Boch», état de neuf, moteur et boîte à vitesse B.S.A. 350 latérale. Offres à J. Mounoud, la chapelle, Chézard.

PAS DE SOUCIS

# NOUS SOMMES LA

Stoppage artistique

en tous genres de tous vêtements et habits militaires couverture de laine, Jersey tricot, tulle et filer

Temple-Neuf 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'extérieur

## Mme LEIBUNDGUT

L'ENTREPRISE

## François PAGANI & fils

se recommande pour tous travaux de bâtiment, terrassement, maçonnerie, faïence, carrelage.

Ecluse 33 Tél. 5 48 02

Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes

Vente - Achat - Réparations

## G. CORDEY

Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

AUTO-ÉCOLE

## R. KESSLER

Pratique - Théorie

Neuchâtel - Orangerie 4 - Tél. 5 44 42

Saint-Blaise - Garage Virchaux & Choux

Le spécialiste de la radio

## Radio Melody

537 33

L'Opéra Flandres - Neuchâtel

Réparation - Location - Vente

Echange de tout appareil

Se rend régulièrement dans votre région

Baillois S.A. Neuchâtel

Avec... HERMÈS

Solide, douce et rapide

on écrit... comme on respire!

Un modèle pour vous «Baby» Fr. 225.- «Media» Fr. 350.- «2000» Fr. 450.-

Le cadeau utile

AGENCE HERMÈS Neuchâtel

A. Boss Tél. 5 25 05 Faubourg du Lac 11

Fromage gras du Jura qualité extra

Production été 1950 Fr. 5.25 le kg.

Fromage gras Gruyère à prix réduit

Production hiver 1949-1950 Fr. 4.75 le kg.

Prix de gros pour revendeurs

## R.-A. STOTZER

TRESOR

# CASINO DE LA ROTONDE - NEUCHÂTEL

Seulement 3 galas

Mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 novembre, à 20 h. 15

ROGER ETON présente:

UNE ÉTINCELANTE REVUE A GRAND SPECTACLE

## FLEURISSEZ - VOUS

40 artistes - 500 costumes - 30 tableaux - 16 Riviera-Girls

Le triomphe du casino municipal de Nice

Une troupe des meilleurs artistes d'Europe, chanteurs, danseurs, comiques, parodistes, attractions et les plus jolies filles de la Riviera vous présentent une succession de tableaux charmants, cocasses et divertissants.

Un festival d'élégance, d'humour et de beauté

### TOUTE LA GRACE DE LA CÔTE D'AZUR

Location «AU MÈNESTREL», musique, rue du Concert 2 - Tél. 5 14 29

Prix des places de Fr. 2.- à 7.- (taxe en sus)

Un beau meuble combiné avec secrétaire, une table à allonges, quatre chaises

soit la salle à manger complète

pour seulement Fr. 512.-

et sur demande arrangement de paiement

Meubles G. Meyer

NEUCHÂTEL

## L'IMPRIMERIE CENTRALE

6, rue du Concert, à Neuchâtel

tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de cartes de remerciement

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Toujours frais - une friandise

Pommes chips Fr. -.30

le sachet de 30 gr. environ

Zimmermann S.A. 110me année

Véritables couvertures écossaises d'ORIGINE

pour l'auto, le voyage

Encore aux anciens prix

Jacques Gutwiler & Co

CUISSE ET PEAU

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

A vendre 700 à 800 kg. d'osier

Adressez offres avec prix à M. Emile Hahn, le Landéron, tél. 7 91 85.

## Pour des repas avantageux

Saucisse à rôti de porc et veau. Rôti et beefsteak hachés - Petites saucisses de porc fumées - Wienerlis - Schubligh Saucisse au foie Atriaux Boudin Foie et rognon de porc et bœuf. Tête, cœur et ventre de veau. Emincé de bœuf, porc et veau.

MARDI et JEUDI dès 10 heures

GNAGIS CUIITS

Boucherie R. Margot

Seyon 5 NEUCHÂTEL

Confiez vos réparations et transformations

## crêpe et caoutchouc

à une maison spécialisée

## Cordonnerie KOCH

RUE DU SEYON - ANGLE RUE DU RATEAU

Maison fondée en 1872

Vous y viendrez au grand

## MATCH AU LOTO

de la Société suisse des voyageurs de commerce, section de Neuchâtel

vendredi 17 novembre, dès 20 heures, au

## CERCLE LIBÉRAL

... et vous en repartirez avec des quines superbes

Filets garnis - Poulets - Salés Salmis - Liqueurs - Lièvres Corbeilles de fruits - Lapins Pains de sucre - Caissettes de vins et de macaronis, etc.

Premier tour gratuit!

## AVIS DIVERS

### ORCHESTRE

Restaurant de la ville cherche un bon orchestre de trois ou quatre musiciens, pour les fêtes de fin d'année. Tél. 5 31 39.

Encore quelques

## LAMPES SOLAIRES

à louer ou à vendre chez

## PORRET-RADIO

SPECIALISTE

Pour vos réparations

ACHAT - ECHANGE

## DE FRIGOS

adressez-vous au spécialiste

## R. Fatton

Cortailod Tél. 6 44 24

Un petit acompte suffit pour réserver le cadeau de Noël.

## Fr. 30,000.-

sont demandés en hypothèque 2me rang sur immeuble locatif et commercial, à Neuchâtel. - Adressez offres écrites à C. P. 362 au bureau de la Feuille d'avis.

Recouvrements Contentieux Gérances Déclarations d'impôts Recours Affaires commerciales et immobilières Liquidation de successions Formalités administratives

91319

Agence immobilière SYLVA

BUREAU FIDUCIAIRE

AUGUSTE SCHÜTZ FLEURIER

Fondé en 1929

Ceux qui aiment du linge vraiment propre choisissent

## ÉLIDA

la machine à laver intégrale qui LAVE - CUIT - ESSORE (essoreuse à calandre ou centrifuge)

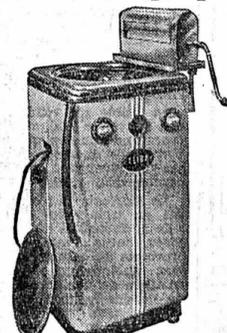
DÉMONSTRATION

Mardi 14 novembre, de 14 à 22 heures chez l'agent

## Quincaillerie Lorimier

Colombier - Tél. 6 33 54

Faites-vous présenter la gamme ELIDA (six modèles) sans engagement



## BUREAUX MINISTRES

très grand choix, depuis Fr. 220.-

chez

Meubles G. Meyer

NEUCHÂTEL

Un nectar... de notre Jura le miel garanti pur en 250 gr., Fr. 1.90 - 5% 500 gr., Fr. 3.80 - 5% 1 kg., Fr. 7.50 - 5%

Pour être gourmand et bien portant, essayez-le sans attendre

La Fruitière Alimentation

QUALITE PREMIERE

Belleaux - Tél. 5 24 59

Service à domicile

Évitez les Refroidissements!



Quand vous toussiez ou éternuez, vous risquez de contaminer votre entourage. Mieux vaut prévenir que guérir et c'est moins cher.

Depuis 44 hivers, le Formitrol, d'un goût agréable, est le prophylactique éprouvé de millions de personnes. Sucez aujourd'hui du Formitrol pour échapper au refroidissement de demain.

Etes-vous en péril de contagion? Usez de précaution!

## FORMITROL



Pharmacies et drogueries WANDER Tube de 30 pastilles fr. 1.55

# Avis de tir

Le Commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 12 heures

Zones dangereuses : de 10 h. 30 à 16 heures.

Petite zone (Zone rouge sur les affiches des ports) : de 9 heures à 11 heures.

Grande zone (Zone hachurée sur les affiches des ports).

Interdictions : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auviernier, Cortailod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Des renseignements sur le programme détaillé des tirs peuvent être obtenus à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. 037 6 24 41) et au Bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038 5 40 12 et 5 40 13).

Faites accorder votre piano par

Fr. SCHMIDT

Wallefer 18. tél. 5 58 97

Combien coûte un manteau de fourrure?

Si nous n'indiquons pas de prix dans nos annonces, c'est parce que le prix seul ne dit rien : il faut voir la qualité des peaux, la bienfaisance du travail, le chic de la coupe. Mais que vous désiriez un manteau de 500 ou de 5000 francs, nous mettrons le même empressement à bien vous servir. Et les milliers de femmes qui portent une fourrure signée Schrepfer pourraient vous confirmer que nos prix sont tout à fait raisonnables.

## M. Dubois

Horlogerie Réparations

Montres-Réveils et pendules de qualité à prix avantageux

Temple-Neuf 11 1er étage

VILLAS fr. 30,000.-

trois chambres, toutes dépendances, chauffage central, construction en trois mois. Ecrire sous chiffres T. S. 473 au bureau de la Feuille d'avis.

## S. Schrepfer

rue de l'Hôpital 14

le fourreur en vogue

